

Encore un gendarme tué ! Vite, des juges élus par le peuple !

écrit par Jacques Martinez | 28 août 2024

Gendarme tué à Mougins: le suspect, un chauffard multirécidiviste



Gendarme tué à Mougins: le suspect, un chauffard multirécidiviste



J'aurais honte si j'étais l'un des juges ayant condamné avec grande mansuétude, c'est-à-dire en « pardonnant généreusement », le Cap-Verdien de 39 ans ayant tué, non, assassiné - je conserve ce terme même si cet homme n'est pas encore jugé !- bien assassiné le gendarme, NOTRE GENDARME mort à Mougins (Alpes-Maritime) en service commandé donc pour NOTRE sécurité !

Et il l'a payé de sa vie -ce père de famille de deux garçon de 12 et 16 ans !-, vie qu'aucun des magistrats ayant eu à condamner ce multirécidiviste n'a risquée, n'a mise sur un des plateaux de la balance, pourtant balance de la... Justice ! Qui devient, par absence de justice, l'A J U S T I C E !

Oui, j'aurais honte si j'étais l'un de ces juges ayant montré de la mansuétude lors de dix, oui dix et non une ou deux comparutions, de ce Cap-Verdien... □ Ce n'est donc pas un seul juge qui a traité les dix dossiers ! Mais on ne saura jamais qui sont ces juges -puisque leurs noms ne sont jamais publiés d'autant que leur administration ne peut légalement jamais leur reprocher de fautes ou d'erreurs ! Des juges qui se sont donc faits donc complices de cette mort -même si aucune loi ne le reconnaîtra-, la définition de « complice » est, selon le Petit Robert, « qui favorise l'accomplissement d'une chose » : *ne pas condamner un récidiviste au maximum d'une peine, non dès la première infraction, ni la deuxième ou la troisième mais au moins le condamner au bout de la neuvième ou la dixième fois !* À cause de cette mansuétude, cette personne, au lieu d'être encore sous les barreaux, a pu se retrouver au volant de sa voiture – peut-être même en état alcoolique, peut-être car la défense ne perd pas de temps et argumente déjà : il pouvait être à jeun lorsqu'il a tué NOTRE gendarme et avoir bu une fois chez lui !- et renverser le représentant des forces de l'ordre volontairement !

Je sais que je n'ai pas le droit de parler d'une action

volontaire, d'une part parce qu'il n'a pas encore été jugé et d'autre part ne me trouvant pas sur place au moment des faits et donc n'ayant pas été témoin de cette scène criminelle ! En revanche, ce qualificatif de « criminelle », je peux l'employer puisque le ministre de l'intérieur Darmanin l'a lui-même utilisé en parlant d'un « chauffard criminel », lorsqu'il a précisé, mardi matin sur RMC/BFM TV, qu'il s'agissait d'un homme de nationalité cap-verdienne. Nationalité qu'ont pourtant souvent « oubliée » mes confrères journalistes de ce même groupe auquel appartient maintenant mon ancienne station, RTL. Mais, je me garderai bien de vouloir le leur reprocher : ils sont libres de ne pas estimer importante cette précision concernant la nationalité du « chauffard criminel » simplement parce que, moi, je pense l'inverse.

Et puisque je parle de RTL, voici quelques réactions émanant de leurs auditeurs qui me semblent un peu plus à droite que mes confrères actuels de cette station...(1)

□□ Avec toutes ces affaires dont celle du père de famille condamné immédiatement à 6 mois fermes à Sucy-en-Brie pour avoir blessé le cambrioleur s'étant introduit chez lui, cambrioleur qui, lui, a été remis en liberté pour un procès l'année prochaine ! Et cet autre cambrioleur auteur de trois vols en une semaine et qui est relâché après chaque vol : à quand le 4e, demain ou après-demain ???

□ Il conviendrait de se baser sur le fait qu'en France, la Justice est bien rendue « par le Peuple », pour changer la loi concernant les juges et que ceux-ci soient, comme aux États-Unis -qui ne passent pas pour des états dictatoriaux !-, donc soient élus par le peuple puisque ces juges LE représentent, ce peuple ! □ Et cela pourrait se faire dans l'esprit même de la Constitution de la Ve République Française comme le rappelle le site des jeunes magistrats :

[□ https://www.jeunesmagistrats.fr/v2/Tous-les-magistrats-rend](https://www.jeunesmagistrats.fr/v2/Tous-les-magistrats-rend)

[ent-la.html](#)

Ce site explique en effet que. « Si l'on prend le temps de lire ou de relire la constitution de la Vème République, on constate que le mot « peuple » y figure à 20 reprises. Selon l'article premier, « *le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément* ». L'article 3 précise que « *la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants (...)* C'est entre autres ce que rappelle l'article 454 du code de procédure civile qui liste les mentions devant apparaître dans tout jugement. La première phrase de cet article est simple, sans équivoque : « *le jugement est rendu au nom du peuple français* »... »

□ Donc, puisque c'est « au nom du peuple français », les magistrats devraient être ravis de pouvoir être choisis par ce même « peuple français » ! Et ce dernier, « le Peuple », SE choisirait ceux qu'il considérerait comme « SES représentants » !

Certes, les magistrats n'auraient pas les mêmes points de vue selon les affaires en ayant été élus dans les Hauts-de-Seine que ceux élus en Seine-Saint-Denis, à Lyon ou à Marseille, en Île-de-France ou dans l'île de Mayotte, en Corse ou en Nouvelle Calédonie, mais chaque tribunal disposerait de juges épousant le « peuple français »... local qui, tout le monde le sait, n'est pas le même d'un bout à l'autre du territoire ! Mais surtout, cela permettrait d'écartier -par le choix des électeurs représentant le « peuple français »- les juges n'ayant pas le même point de vue qu'eux sur la Justice... ou, plus exactement, la justice rendue par tels juges, la Justice que certains citoyens osent appeler... l'A J U S T I C E ! Quelle ignominie !□□

Jacques MARTINEZ, journaliste à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...

(1) Réactions publiées par le site RTL d'auditeurs dont il

ne m'étonnerait pas que certains voire tous soient des lecteurs fervents de... Résistance Républicaine !☐☐

Kalinicta mardi 27 août 2024 11:50

Syrien en Allemagne, Algérien à la Grande Motte, Cap Verdien à Mougins....

Ca continue !

Et on pense encore en importer combien de millions d'Africains en Europe ? Parce que je trouve qu'avant, y avait trop de Blancs, pas de jeux de couteaux, pas de refus d'obtempérer, c'est vrai qu'on était bien trop tranquilles. La nouvelle Europe est en marche.

Pascal88058 mardi 27 août 2024 13:00

Une veuve, deux orphelin et colère légitime de toutes les FDO (ndlr : Forces De l'Ordre).

Il temps que les magistrats soient sanctionnés, pour manquements. Un individu étranger, en situation régulière en FRANCE, doit respecter les lois du pays qu'il l'accueil!

Or, un pédigrée comme le sien, amène à la question suivante:

Que faisait-il encore en FRANCE?

Il y a là un vrai problème....

Si ce sale type avait été renvoyé dans son pays d'origine à la première condamnation, ce GENDARME n'aurait pas perdu la vie...

GG86 mardi 27 août 2024 13:13

la France est devenue en quelques années une poubelle migratoire que les pays africains remplissent avec l'aide de certaines associations et partis politiques d'extrême gauche

Claqueret mardi 27 août 2024 13:31

Heureusement qu'il n'y a aucun lien entre immigration et délinquance, sinon on pourrait se faire du souci.

gognand mardi 27 août 2024 13:47

Enquête rondement menée

Les forces de l'ordre ont mis le paquet pour interpellier rapidement cet assassin. Le sentiment d'impunité a fait du refus d'obtempérer une épidémie, il y en a en moyenne vingt par jour, qui mettent en danger

la vie des policiers et gendarmes.